

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie 103 500 \$ accordés à cinq projets culturels de la MRCVR

McMasterville, le 9 février 2026 – La **MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR)** annonce l'octroi de **103 500 \$** à deux artistes et trois organismes culturels de son territoire afin de soutenir la création, la diffusion et le rapprochement entre les arts et la communauté. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie, réalisée avec l'appui du **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)** et du **ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)**.

Par cette entente, la MRCVR souhaite renforcer les liens entre les arts et la population, favoriser l'accès à l'art et la visibilité des œuvres auprès des publics local et régional, ainsi que soutenir le développement des artistes, écrivaines québécoises et écrivains québécois, de toutes générations et origines. Constatant les retombées concrètes de ce programme sur la vitalité culturelle de la vallée du Richelieu, la MRCVR a d'ailleurs augmenté sa contribution à l'entente cette année, afin de permettre à davantage de projets porteurs de voir le jour.

« La culture est au cœur de notre territoire : elle rassemble, elle inspire et elle améliore la qualité de vie de nos communautés. Grâce à l'Entente de partenariat territorial et à l'appui du CALQ et du MAMH, nous pouvons soutenir concrètement nos artistes et nos organismes culturels afin qu'ils puissent faire connaître leurs créations et contribuer au dynamisme culturel de la vallée du Richelieu. »

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Les projets ont été sélectionnés par un jury de professionnel(le)s du milieu artistique, selon des critères d'excellence et de pertinence en regard des objectifs du programme.

Dans la vallée du Richelieu, cinq initiatives se démarquent cette année et contribueront à enrichir l'offre culturelle sur le territoire :

- **Françoise Falardeau** reçoit 14 500 \$ pour la création d'un livre d'artiste produit en cinq exemplaires uniques, réunissant textes, poésies et estampes autour du thème mère/fille.
- **Louise-Marie Beauchamp** obtient 19 000 \$ pour réaliser une tournée de huit concerts en Montérégie dans le cadre du projet *Mon œuvre pour la paix*, en partenariat avec des organismes communautaires.
- **La Grande Trappe** reçoit 26 000 \$ pour une tournée de spectacles en milieu rurbain, mettant en valeur la parole canadienne-française sous toutes ses formes, afin de raviver l'attachement à la langue et à la culture.
- **Les mots s'animent** se voit attribuer 24 000 \$ pour le déploiement scénique et les tests publics de *Les nuits s'animent*, un spectacle immersif de théâtre d'horreur paranormal menant à une première représentation, en partenariat avec la Ville de Saint-Basile-le-Grand et deux écoles secondaires.
- **L'Arrière-Scène** obtient 20 000 \$ pour la création et la diffusion en plein air de *Contre le vent dans La Machine de L'AS*, une œuvre destinée au grand public et au public jeunesse, en coproduction avec Le Théâtre Tout Terrain.

Une mobilisation régionale au bénéfice des créatrices, créateurs et organismes

Ces investissements dans des projets issus du territoire de la MRCVR sont rendus possibles grâce à l'engagement de nombreux partenaires, dont le CALQ et le MAMH, ainsi que les MRC de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest, l'Agglomération de Longueuil et des organisations de la Montérégie. À l'échelle régionale, l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres de la Montérégie a permis de soutenir 58 artistes et 14 organismes artistiques, pour un montant total de 1 278 130 \$, en collaboration avec Culture Montérégie.

À propos de la MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 136 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.